



DEVELOPPEMENT DURABLE **UN TERRAIN FERTILE À LA CRÉATION DE VALEUR**

Congrès 2014 de l'Ordre des ADMA - 29 et 30 janvier 2014

ADMA
ORDRE DES
ADMINISTRATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC



Un NIVEAU SUPÉRIEUR
de conseil en management
QUÉBEC

Hôtel Omni Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal, QC, H3A 2R6



ADMA ORDRE DES ADMINISTRATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	60 ans d'excellence en administration
CMC CANADA	50^e anniversaire

Des panélistes et conférenciers renommés
Remise des Prix et Distinctions
Formations de haut niveau en compétences fondamentales

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente.....	3
Démarche écoresponsable.....	4
Comités organisateurs.....	5
Horaire par demi-journée.....	6
Vins et Victuailles du terroir.....	10
Partenaires.....	11
Maître de cérémonie et animateurs.....	12
Programme détaillé.....	13
Programme en un coup d'œil.....	42
Inscription.....	43
Tarifs.....	43
Hébergement.....	44
Transport.....	45

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le congrès permet aux participants d'actualiser leurs connaissances et d'optimiser leurs compétences relatives au développement durable :

- Comprendre le concept du développement durable ;
- Acquérir et approfondir des compétences ;
- Prendre connaissance des meilleures pratiques, des enjeux et des incidences du développement durable sur le travail et la déontologie professionnelle de l'administrateur agréé ;
- Comprendre les opportunités de création de valeur qu'offre la prise en charge du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises ;
- Stimuler la réflexion et prendre action.

Le congrès est également un lieu de rassemblement et de réseautage qui favorise les échanges entre administrateurs agréés et conseillers en management certifiés.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le congrès offre aux administrateurs agréés et aux professionnels de la gestion œuvrant dans des domaines d'activités spécifiques d'acquérir des connaissances particulières, spécialisées et transversales aux secteurs suivants :

- Gestion des PME et grandes entreprises ;
- Gouvernance ;
- Conseil en management ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion immobilière ;
- Fonction publique ;
- Planification financière et gestion de patrimoine.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

La compétence est la somme des connaissances, des habiletés et des attitudes requises pour accomplir un travail ou exécuter une tâche, compétences telles qu'indiquées dans la Charte des compétences des administrateurs agréés.

Le congrès est l'événement privilégié pour accumuler les 40 heures de formation professionnelle, dont les six heures en compétences fondamentales. Toutes les conférences du congrès se qualifient en compétences fondamentales.

La présente période de formation continue prend fin le 31 mars 2015.

ACCUEIL DE LA RELÈVE

Cette année, l'Ordre invite gracieusement les étudiants affiliés ADMA à une portion du congrès. Il s'agit d'inciter les étudiants à fréquenter le congrès, lieu de grandes conférences et de rencontres professionnelles intéressantes.

Si vous êtes étudiant affilié à l'Ordre des ADMA, votre inscription est **gratuite** pour le volet identifié sur la grille horaire du 30 janvier 2014. Vous pourrez aussi profiter de tarif intéressant pour le congrès complet.

Si vous êtes étudiant et que vous n'êtes pas encore membre affilié de l'Ordre, vous pouvez vous procurer le formulaire en ligne et nous le retourner rempli et signé.

Les **places étant limitées**, si après vous être inscrit au volet gratuit du congrès, vous ne pouviez vous y présenter, nous vous serions reconnaissant d'annuler votre inscription auprès de Manon Daneau à mdaneau@adma.qc.ca afin de laisser sa place à d'autres étudiants.

Tous les étudiants sont les bienvenus mais il sera demandé une participation de 10,00 \$ à ceux qui ne sont pas inscrits à l'Ordre.

Pour toutes questions relatives au congrès, nous vous invitons à communiquer avec :

Manon Daneau

Coordonnatrice - Formation continue
Ordre des administrateurs agréés du Québec
514 499-0880, poste 223
mdaneau@adma.qc.ca



Chantal Dalpé,
MBA, Adm.A., É.A.
Présidente

Chers membres,

C'est avec beaucoup de fierté que vous est présenté le programme du Congrès 2014, élaboré par le comité scientifique du Congrès avec le soutien de la dynamique équipe de la permanence de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Le thème du congrès, **Développement durable : un terrain fertile à la création de valeur** a été judicieusement choisi suite à la réflexion stratégique amorcée et aux travaux qui en ont découlé, notamment par la révision en profondeur de notre Code de déontologie et la modernisation de notre champ descriptif (article 37i) du Code des professions. Objectif visé : exercer une saine gouvernance qui considère le développement durable non comme une contrainte, mais comme un levier.

L'Ordre souhaite sensibiliser ses administrateurs agréés, étant pour la plupart des décideurs, piliers sociaux, leaders d'opinion ou praticiens réflexifs au sein des organisations, à ce concept de développement durable qui ne doit pas être une simple théorie, mais bien un principe d'action. On définit le développement durable comme étant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement¹ ».

Ainsi, le développement durable est l'affaire de tous, mais la responsabilité sociale des organisations est plus spécifiquement la nôtre. En effet, les connaissances et compétences des administrateurs agréés leur permettent d'être des joueurs clés dans les organisations en matière de gestion des ressources et de rentabilité. Toutefois, les modèles de gestion actuels, axés principalement sur la croissance économique des organisations, sont-ils toujours d'actualité? Doit-on faire du développement durable une priorité? Dans l'affirmative, comment reconsidérer nos façons de faire en tenant compte de toutes les parties prenantes? Comment, dans le cadre de nos fonctions d'administrateur agréé, maintenir l'intégrité de l'environnement et assurer l'équité sociale, deux valeurs de saine gestion véhiculées par l'Ordre?

Ce congrès ADMA 2014 est aussi le coup d'envoi pour marquer le 60^e anniversaire de la création de l'Ordre. Nous soulignerons également à cette occasion le 50^e anniversaire de CMC-Canada. C'est donc dans ce contexte de grandes festivités que nous vous invitons, lors d'un cocktail dînatoire, à venir souligner un moment historique de notre organisation en présence de dignitaires de renom.

En espérant vous compter parmi les nôtres en janvier prochain !

Chantal Dalpé

¹ Cité dans la Loi sur le développement durable, 2006 chapitre 3. (site internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm#definition>).

N.B.: Ces principes sont extraits du Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED), Notre avenir à tous, Editions Lambda, 4^{ème} édition (Alternatives), 2005, p.51 (Publié en 1987 par l'Oxford University Press sous le titre de Our Common Future).

L'Ordre des administrateurs agréés a choisi d'intégrer les meilleures pratiques de développement durable pour vous offrir un événement écoresponsable. L'événement est construit selon les lignes directrices de la norme BNQ 9700-253.

Un comité dédié a été mis en place pour optimiser la collaboration avec les parties prenantes afin d'assurer la réalisation des objectifs écoresponsables, en lien avec les valeurs de l'administrateur agréé et la saine gouvernance.

Premier axe

Sélectionner les fournisseurs selon leur proximité géographique avec le lieu de l'événement et préférence marquée pour les organisations qui adhèrent aux principes de la responsabilité sociale ou du développement durable.

Deuxième axe

Appliquer les quatre grands principes « repenser, réduire, réutiliser et recycler » à la gestion du matériel, des sources d'énergie et de l'eau. À cet égard, aucune documentation papier ne sera remise aux participants. Seul le matériel électronique sera disponible et distribué.

Troisième axe

Réduire et valoriser les déchets. Avant le congrès, les sources de déchets seront réduites au minimum. Pendant le congrès, des gestes concrets seront posés : un partenariat a été établi avec La Tablee des chefs pour redistribuer, conformément aux normes sanitaires, les surplus de nourriture aux personnes en difficulté. Les matières organiques éligibles seront quantifiées et ramassées par Compost Montréal.

Quatrième axe

Choisir des produits alimentaires locaux, détenteurs d'une certification quand c'est possible, et opter au maximum pour des matières premières traçables auprès de fournisseurs qui essaient de respecter les écosystèmes.

Cinquième axe

Inciter les participants à utiliser les transports en commun. L'Ordre a négocié des tarifs préférentiels auprès de [Via Rail](#) et a conclu un partenariat avec [Covoiturage.ca](#). Pour les résidents de Montréal et de la proche banlieue, le lieu du congrès est très facilement accessible par le métro et les bus de ville. De plus, l'Ordre a décidé de mesurer et de compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) produites à l'occasion du congrès.

Par ailleurs, l'Ordre a choisi d'appuyer deux organisations impliquées dans une démarche de développement durable.

■ [Réalité climatique Canada](#) est une organisation sans but lucratif créée par Al Gore, ancien vice-président américain et co-lauréat en 2007 d'un Prix Nobel de la paix avec le [GIEC](#). Sa mission est de sensibiliser localement la population canadienne sur l'urgence d'agir afin de contrer la crise climatique. Réalité climatique Canada forme des citoyens provenant de tous les secteurs et de différentes régions géographiques afin qu'ils communiquent la science et les impacts des changements climatiques dans leur communauté ; éduque le public en ayant recours à des présentations, aux médias, à des conversations privées, aux groupes de sensibilisation locaux et à l'activisme afin qu'il puisse faire des choix informés en matière de politiques pertinentes aux changements climatiques ; fait la promotion d'initiatives locales, nationales et internationales efficaces pour lutter contre la crise climatique. Une conférence sera d'ailleurs présentée dans le cadre du congrès pour sensibiliser les participants à ces enjeux. L'Ordre soutient cet organisme par un don.

■ [La Tablee des chefs](#), qui s'est impliquée pour contribuer au succès du congrès, est un organisme québécois dont la mission est de nourrir les familles dans le besoin et d'éduquer les générations futures en développant leur autonomie alimentaire. C'est aussi un vecteur d'implication sociale des chefs, cuisiniers et pâtisseries qui agissent pour faire une différence. Conscient que les entreprises peuvent faire leur part et participer à ce projet de société, l'Ordre a décidé de soutenir cet organisme pour le faire connaître auprès des administrateurs agréés.

Le Congrès des ADMA 2014 sera un événement écoresponsable aussi grâce à votre implication. Nos décisions et nos actions ont un impact individuel et collectif. Nous serons fiers de pouvoir vous compter à nos côtés.



Comité scientifique

Composition

Diane Girard, MBA, Ph.D., Adm.A., consultante en éthique

Jeanne Simard, LL.D., avocate, F.Adm.A., professeur titulaire, Université du Québec à Chicoutimi

Josée Trudel, MBA, Adm.A., directrice du développement de la profession, Ordre des ADMA

Mission

Le comité scientifique a déterminé les orientations et les thématiques spécifiques abordées durant le congrès. Il a aussi sélectionné des conférenciers renommés, figures reconnues ou emblématiques dans leurs domaines. Il a également choisi des dirigeants d'entreprise qui avaient une histoire à raconter, des exemples et des idées à partager.



Comité écoresponsable

Composition

Manon Daneau, coordonnatrice à la formation continue, Ordre des ADMA

Renaud Dumouchel-Fournier, étudiant affilié ADMA, conseiller chez Landry & associés

Florence Lagouarde, coordonnatrice aux communications, Ordre des ADMA

Stéphane Pisani, Adm.A., consultant en RSE-DD

Josée Trudel, MBA, Adm.A., directrice du développement de la profession, Ordre des ADMA

Mission

Le comité écoresponsable élabore et met en place les meilleures pratiques et moyens nécessaires afin de réaliser un événement le plus écoresponsable possible.



Matinée - mercredi 29 janvier 2014

7 h 30 - 8 h 30		Inscription et ouverture des kiosques • Petit déjeuner complet • Foyer des Saisons	
8 h 30 - 9 h 45	SAISON A	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Chantal Dalpé, MBA, É.A., Adm.A. Présidente du Conseil d'administration de l'Ordre des ADMA</p>	
		<p>Implication du développement durable pour les administrateurs et dirigeants - Enjeux, perspectives et défis</p> <p>Jacques Papy, LL.M., avocat Professeur régulier, Département des sciences juridiques de la faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal (UQAM)</p> <p>Jeanne Simard, LL.D., F.Adm.A., avocate Professeur titulaire, responsable du Laboratoire de recherche et d'intervention en gouvernance des organisations (LARIGO) Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)</p> <p>Maître de cérémonie Kathryn Peterson, B.Sc. psychoéducation, Adm.A. Co-présidente du Groupe conseil CLE</p>	
9 h 45 - 10 h 15		Pause santé • Daigneault avocats • Foyer des Saisons	
10 h 15 - 11 h 30	SAISON A	A1	B1
	<p>Approche éco-conseil Des outils pour l'aide à la décision en matière de développement durable</p> <p>Olivier Riffon, M.Sc.A. Écoconseiller diplômé, consultant en développement durable, professionnel de recherche - Chaire de recherche en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)</p>	<p>AUTOMNE</p> <p>Pérennité d'une politique en développement durable dans les édifices municipaux de la Ville de Montréal</p> <p>André Cazalais, architecte, MGP Architecte chef de section - Section Administration immobilière - corporatif Division de la Gestion immobilière Direction des stratégies et transactions immobilières Ville de Montréal</p>	
11 h 30 - 12 h 30	SAISON B	A2	B2
	<p>Système de plafonnement et échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre du Québec</p> <p>Jean-Yves Benoit, M.Sc. Économie Directeur du Marché du carbone Bureau des Changements climatiques Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs</p>	<p>SAISON A</p> <p>Relations entre entreprises et parties prenantes au cœur du développement durable</p> <p>Sylvie-Nuria Noguier, M.Sc., MBA Coach certifiée, Médiatrice agréée, Consultante & Formatrice Présidente de Cariatis</p>	
12 h 30 - 14 h 00		Déjeuner • Pierre-De-Coubertin	

Après-midi - mercredi 29 janvier 2014

14 h00 - 15 h15	<p>SAISON A A3</p> <p>PANEL</p> <p>Comment intégrer le développement durable dans une PME en six mois sans budget ?</p> <p><u>Animateur</u> Jean-Sébastien Trudel, M. Env., B.Com., B.Sc.Soc. Président de l'Association des professionnels en développement durable et cofondateur d'Ellio</p> <p><u>Panélistes</u>: Germain Archambault, Groupe Lavergne Inc. - Sherlie Chatelier, TechFab - Jean Rochette, Produits Neptune - Natalie Volland, Gestion immobilière Quo Vadis</p>	<p>SAISON B B3</p> <p>Pilier social au cœur du développement durable</p> <p>Ginette Bureau, LL.B., B. Sc., ASC Conseillère spéciale, Atypic</p> <p>Pascal Lépine, MBA, Adm.A. Président et fondateur, Atypic</p>	<p>C.M.C. ■ 13h45 - 14h30 C1</p> <p>Mot de bienvenue PRINTEMPS</p> <p>Anthony Gagnon, MBA, C.M.C., Adm.A. Président de C.M.C. Québec</p> <p>Approches gagnantes pour faire face aux défis de la consultation au Québec</p> <p>Jean-Daniel Brisson, M.Sc., C.M.C., Adm.A. Premier directeur principal chez Raymond Chabot Grant Thornton</p>
	15 h15 - 15 h45		<p>C.M.C. ■ 14h30 - 15h30</p> <p>De la place tant pour les petites que pour les grandes ?</p> <p>Réjean Dancause, F.C.M.C., Adm.A., ASC Président Groupe Dancause - consultant en gestion des affaires</p>
15 h45- 17 h00	<p>SAISON A P2</p> <p>Développement durable : un incontournable</p> <p>Corinne Gendron, avocate, MBA, Ph.D. Professeure titulaire au Département stratégie, responsabilité sociale et environnementale, dirige la Chaire de responsabilité sociale de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)</p>	<p>C.M.C. ■ 15h45 - 16h00 C2</p> <p>PMI-Montréal, des opportunités que présente l'association et de l'intérêt pour les PMP d'aller chercher le titre Adm.A. - C.M.C.</p> <p>Benoit Lalonde, Adm.A., MGP, MBA, PMP, CPM, OPM3 Président GPBL, président de PMI-Montréal</p>	<p>C.M.C. ■ 16h00 - 16h45</p> <p>Industrie du Conseil en management au Canada, résultats de l'étude 2013 de CMC-Canada</p> <p>Anthony Gagnon, MBA, C.M.C., Adm.A. Président de C.M.C. Québec</p>
		<p>C.M.C. ■ 16h45 - 17h15</p> <p>C.M.C. d'aujourd'hui</p> <p>Gabriel Ahmarani, C.M.C., Adm.A., CQE, CSSGB, CQA, CMO/OE Conseiller en management</p> <p>Yves Pelletier, M.Sc., FCPA, FCMA, C.M.C., Adm.A. Vice-président régional - Montréal, Alithya</p>	
	17 h15	<p>Cocktail dînatoire - Vins et Victuailles du terroir • Pierre-De-Coubertin 50^e de CMC-Canada et du 60^e de l'Ordre des ADMA Prix et Distinctions et Golden Jubilee Awards de CMC-Canada</p>	

Matinée - jeudi 30 janvier 2014

7 h 30 - 9 h 00		Inscription et petit déjeuner complet • Ouverture des kiosques		Planification financière ■ 8 h 00	
9 h 00 - 10 h 00	P3	SAISON A		PI.Fin. PF1	
	Climat de changement Karel Mayrand, B.A., M.A. Directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki et président de Réalité Climatique Canada, organisme fondé par Al Gore		PRINTEMPS Dons planifiés : pourquoi saisir l'opportunité de laisser sa marque (démystifications les dons planifiés)		
10 h 00 - 10 h 30		Pause santé • Daigneault avocats • Foyer des Saisons			
10 h 30 - 12 h 00	A4	SAISON A	B4	SAISON B	PI.Fin.
	PANEL Initiatives en développement durable dans les grandes entreprises : Franchir les obstacles et facteurs de succès <u>Animatrice</u> Diane Girard, MBA, Ph.D., Adm.A. Consultante en éthique <u>Panélistes</u> Pauline d'Amboise, M.A., ASC Secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité sociale du Mouvement Desjardins Céline Desmarteau, MBA, CPA, CA Directrice principale, Planification stratégique et innovations à la STM Mario Quintin, M.Sc., env Directeur du développement durable, Société des alcools du Québec Stéphanie Trudeau Vice-présidente, Stratégie, communication et développement durable, Gaz Métro		Ancrer le développement durable dans la culture organisationnelle de façon durable Élise Saint-Aubin, LL.L., avocate, Adm.A. Présidente de E.S.A. Management, Cabinet Conseil		
12 h 00 - 13 h 15		Déjeuner • Pierre-De-Coubertin			

PF1

La conférence PF1 dure de 8h00 à 10h00. Elle est ouverte à tous.

PI.Fin.

La conférence PI.Fin. dure de 8h00 à 17h00. Elle est destinée aux planificateurs financiers.

Après-midi - jeudi 30 janvier 2014

■ Conférences A5, B5, A6, B6 et P4 gratuites pour les étudiants affiliés ADMA. [Détails page 2.](#)

13h 15 - 14h 45	<p>A5 SAISON A</p> <p>Administrateurs de demain et développement durable</p> <p>Jean Cadieux, Ph.D. Professeur titulaire à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et chercheur pour la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke</p>	<p>B5 Développement durable : quels impacts pour les pratiques d'achats ? SAISON B</p> <p>Corinne Adam, M.Sc., M.A. Consultante en responsabilité sociale des organisations</p> <p>Édouard Clément, ing., M.Sc.A. Co-fondateur de Quantis</p> <p>Anne-Marie Saulnier, M.Sc. Fondatrice de l'Espace québécois de concertation sur les approvisionnements responsables (ECPAR)</p>	<p>Planification financière ■ suite</p> <p>PRINTEMPS PI.Fin.</p> <p>Dons planifiés : pourquoi saisir l'opportunité de laisser sa marque</p>
14h 45 - 15h 15 Pause santé • Daigneault avocats • Foyer des Saisons			
15h 15 - 16h 15	<p>A6 SAISON A</p> <p>PANEL</p> <p>Place aux générations futures : visions d'avenir sur le développement durable</p> <p><u>Animateur</u></p> <p>Luc Caron, B.A., MBA, Adm.A. Directeur général, associé Desjardins Marketing</p> <p>Jean-François Archambault, Fellow Ashoka PDG de la Tablee des Chefs, Récupération alimentaire</p> <p>Renaud Dumouchel-Fournier, B.A.A., étudiant affilié ADMA Développement d'une application mobile d'aide à la quantification des émissions de CO² des organisations</p> <p>Hélène Olland, M.Sc. Vice-présidente Responsabilité sociale 2013-14, JCCM, Conseillère principale, Saulnier Conseil et Coordinatrice, ECPAR : outil de concertation de parties prenantes</p> <p>Pierre Woitrin, LL.M. Étudiant au doctorat UQAM : Criminalisation internationale des atteintes à l'environnement</p>	<p>B6 SAISON B</p> <p>Les stratégies de divulgation en développement durable</p> <p>Jean-Philippe Renaut, B.Com, M.Sc. Chef d'équipe, Service changement climatique et développement durable chez Ernst & Young</p> <p>Stéphane Villemain, M. Ing. Chef d'équipe, Service changement climatique et développement durable chez Ernst & Young</p>	<p>PRINTEMPS PI.Fin.</p> <p>Caroline Rhéaume, avocate, M.Fisc., TEP, Adm.A., PI.Fin</p> <p>Alain Lévesque, B.A.A. Président, DeVimy & Associés</p> <p>Hélène Latreille, TEP Directrice des dons majeurs et dons planifiés et des partenariats corporatifs majeurs à La Fondation du Grand Montréal</p> <p><u>Témoignage</u> Chantal Thomas, MBA Directrice générale Bureau de développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal</p>
16h 15 - 16h 45	<p>P4 SAISON A</p> <p>Mot de la fin</p> <p>Développement durable : levier de création de valeur, mais quelle valeur ?</p> <p>Robert Daigneault, B.Sp. Sc., LL.B., F.AdM.A. Avocat, biologiste, auteur, fondateur et président de Daigneault, avocats inc.</p>		

Vins et Victuailles du terroir - mercredi 29 janvier 2014



La soirée du 29 janvier, qui se déroulera sur le thème des Vins et Victuailles du terroir, donnera le coup d'envoi pour célébrer le 60^e anniversaire de l'Ordre et permettra de souligner le 50^e de CMC-Canada.

Pour l'occasion, madame Chantal Dalpé, présidente de l'Ordre, accueillera plusieurs invités d'honneur.

Un menu spécifiquement élaboré par le chef Laurent Miot vous mettra en appétit avec des produits principalement issus du terroir québécois. Des bouchées gourmandes et des stations « thématiques » vous permettront de découvrir ou redécouvrir des incontournables de la cuisine locale arrangés de façon traditionnelle ou originale. Les vins ne seront pas en reste car le sommelier, monsieur Daniel Louvet, proposera des arrangements avec des vins fins et délicats du Québec.

Venez réseauter, vous détendre et célébrer avec nous !



Pendant la soirée, seront honorés les récipiendaires des Prix et Distinctions 2013 et des *Golden Jubilee Awards* CMC-Canada.

L'octroi par l'Ordre des ADMA du statut de membre émérite à l'un de ses membres est le couronnement d'une carrière extrêmement féconde où le récipiendaire a fait la démonstration d'une contribution continue à l'évolution du professionnalisme.

Ce statut de membre émérite reconnu dans le titre professionnel de **Fellow Adm.A.** et de **Fellow C.M.C.** est octroyé aux administrateurs agréés qui se sont distingués d'une façon particulière par leur haut niveau de compétence professionnelle, leur apport à la profession, leur engagement dans les orientations professionnelles de l'Ordre et leur réputation élevée à titre d'Adm.A. et de C.M.C.

C'est aussi à cette occasion que seraient remis les prix suivants :

- **Médaille des gouverneurs** reconnaît un bilan majeur de réalisations au sein de l'Ordre ;
- **Prix Reconnaissance** honore l'engagement bénévole ;
- **Prix Robert P. Morin** reconnaît une contribution exemplaire à l'essor de sa communauté, de sa réussite personnelle ou de celle de son entreprise.

L'octroi par CMC-Canada d'un *Golden Jubilee Award* récompense l'implication d'un membre pour le rayonnement du titre C.M.C. et souligne son empreinte de bâtisseur au Québec.

Partenaire **OR**

Financière des
professionnels



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



COLLÈGE DES
ADMINISTRATEURS
DE SOCIÉTÉS



**BFL
CANADA**

Courtiers d'assurance internationaux

covoiturage.ca



DAIGNEAULT
AVOCATS • LAWYERS
MAÎTRES DE VOTRE ENVIRONNEMENT



**La Tablée
des Chefs**

LANDRY

+ associés | associates

**NE RIEN
LAISSER
AU HASARD®**

**Conseil du
patronat
du Québec**
S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ



premieres
EN AFFAIRES
MAGAZINE . WEB . ÉVÉNEMENTS . TV

Un événement de cette envergure ne pourrait se faire sans la participation de fidèles partenaires. Merci de votre confiance et de votre soutien.

Plusieurs opportunités de visibilité sont offertes pendant le congrès. N'hésitez pas à communiquer avec madame Josée Trudel, MBA, Adm.A., directrice du développement de la profession, pour obtenir le cahier des commandites.



Offre spéciale 60^e anniversaire de l'Ordre
À l'achat du congrès 2014, obtenez 20 heures de formation en ligne
au tarif spécial de 149\$* (CODE PROMOTIONNEL : ORDRE60-FC)

*Des conditions s'appliquent. Voir ci-dessous.

Dans le cadre des festivités célébrant le 60^e anniversaire de l'Ordre, une offre spéciale, couplée à l'achat du Congrès ADMA 2014, est proposée aux membres : **20 heures de formation en ligne au tarif promotionnel de 149\$.**

Conditions pour bénéficier de l'offre spéciale (CODE : ORDRE60-FC) :

- Être membre en règle de l'Ordre
- Avoir acheté un forfait (1 ou 2 jours) du Congrès ADMA 2014
- Acheter le forfait de 20 heures avant le 7 février 2014

Les inscriptions au congrès s'effectuent sur [Capital ADMA](#).

Les membres qui se sont inscrits au congrès avant la publication de cette offre peuvent s'en prévaloir.

Modalités de l'offre :

- L'offre concerne uniquement les formations en ligne dispensées par l'Ordre et disponibles sur la plateforme Capital ADMA. Certaines formations pourraient être exclues de cette offre ;
- Ce forfait promotionnel doit être utilisé (formations visionnées et complétées) avant le 31 mars 2015. À défaut, un crédit pour la valeur du solde restant sera mis en banque au bénéfice du membre. Ce crédit sera applicable sur l'offre de formation en ligne offerte par l'Ordre selon les tarifs en vigueur au moment de l'utilisation ;
- L'annulation de l'inscription au congrès par le membre entraîne le retrait de son admissibilité à cette offre spéciale ;
- L'offre spéciale n'est ni transférable, ni remboursable ;
- L'Ordre peut retirer des formations de son catalogue de formation continue ;
- L'inscription à ce forfait se fait en deux étapes :
 1. Afin de vous donner accès à cette promotion spéciale, communiquez avec madame Manon Daneau, coordonnatrice à la formation continue, par courriel mdaneau@adma.qc.ca. Mentionnez le code promotionnel ORDRE60-FC.
 2. Vous recevrez un courriel de confirmation vous donnant le feu vert pour acheter le forfait avant le 7 février sur la plateforme [Capital ADMA](#). Vous pourrez choisir et vous inscrire aux formations en ligne en une seule fois ou au fur et à mesure si vous le préférez.

Vous devez accumuler **40 heures de formation, dont **6** heures en compétences fondamentales par période de référence de 2 ans*.**

La période en cours prend fin le 31 mars 2015.

* Des conditions particulières peuvent s'appliquer. Consultez le guide sur la formation continue obligatoire pour plus de détails.

Financière des
professionnels



35
ANS

d'histoire
d'évolution ^{et}

Grandir
en confiance

L'Ordre des administrateurs agréés
du Québec est partenaire de
la Financière des professionnels
depuis septembre 2013.
À titre d'administrateur agréé,
ce partenariat vous donne accès
aux différents services de la Financière,
qui s'adresse aux professionnels
depuis maintenant **35** ans.

Nos regroupements professionnels
actionnaires nous ont donné un mandat
précis : prioriser les intérêts de leurs
membres et de nos clients. Pour le réaliser,
notre équipe multidisciplinaire s'engage
à développer, avec vous et à chaque étape
de votre vie, des solutions ciblées pour
optimiser la gestion de votre patrimoine.
La Financière vous propose les services
de son équipe multidisciplinaire d'experts
pour gérer et optimiser votre patrimoine.

Pour en savoir plus, venez rencontrer
un conseiller à notre kiosque.

Financière des
professionnels

Gestion privée
Fonds d'investissement
Planification financière

www.fprofessionnels.com Montréal 1 888 377-7337
Québec 1 800 720-4244 Sherbrooke 1 866 564-0909

L'Adm.A. est partenaire de la
Financière des professionnels
depuis 2013

ADMA
ORDRE DES
ADMINISTRATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille ainsi qu'un courtier en épargne collective inscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui gère et distribue les fonds de sa gamme de Fonds, et qui offre des services-conseils en fonds d'investissement et en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille. Des services de planification financière sont offerts par l'intermédiaire de Financière des professionnels inc.

Kathryn Peterson, B.sc., Psychoéducation, Adm.A.



Madame Peterson a travaillé pendant 14 ans dans le domaine de la santé et des services sociaux avant de réorienter sa carrière vers la formation et la consultation en 2005. Elle est co-présidente du Groupe Conseil CLE. Elle présente des ateliers de formation et des conférences partout au Québec. Ses clients proviennent de milieux variés : finances, entreprises pharmaceutiques, organisations publiques et associations diverses.

En savoir {+}...

Stéphane Pisani, Adm.A.



Monsieur Pisani est consultant en RSE-DD. Il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) par cumul de certificats : administration, RH et RI, sciences de l'environnement (UQAM). Il poursuit actuellement un certificat de deuxième cycle en consultation à l'UQO et un autre en éducation relative à l'environnement (ÉRE) à l'UQAM. Il détient également une AEC en Éco-interprétation du Cégep de la Gaspésie et des Îles et une certification d'instructeur en éthique de plein air de *Sans Trace Canada*.

En savoir {+}...

Jean Morin, D.D.N., LL.M., Adm.A., ASC



Détenteur d'un diplôme de droit notarial et d'une maîtrise en droit des affaires, Maître Morin pratique le notariat à titre d'associé sénior du cabinet Morin Simard et agit comme arbitre dans des différends de nature commerciale. Il est aussi chargé de cours à l'Université Laval.

Il est membre de la Chambre des notaires du Québec ainsi que de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec et il est administrateur certifié de sociétés. Il a été notamment membre du Bureau de la Chambre des Notaires du Québec, a siégé au Conseil d'administration de la Faculté de droit de l'Université Laval et au Comité de sélection du doyen de cette Faculté.

En savoir {+}...

Administrateur

Enjeux Interaction

Incontournable **Stratégie**

Social Impact **C.M.C.**

Implication **Opportunités**

Culture organisationnelle

Pérennité **Parties prenantes**

Outils **Visions** Changement

PME Valeur **Initiatives**

Échange Marque **Défis**

Demain

Implication du développement durable pour les administrateurs et dirigeants Enjeux, perspectives et défis

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Situer le concept de développement durable dans une perspective historique ;
- Comprendre le contexte d'adoption, le champ d'application et la portée de la *Loi québécoise sur le développement durable* ;
- Prendre conscience des incidences du développement durable sur le travail et la déontologie professionnelle de l'administrateur agréé ;
- Comprendre le concept de développement durable comme un enrichissement conceptuel pour la responsabilité sociale de l'entreprise.

Résumé

Cette conférence verra à situer tout d'abord le concept de développement durable dans une perspective historique. Ce n'est pas d'hier qu'on s'inquiète d'un « développement » qui doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le Québec, en adoptant en 2006 la *Loi sur le développement durable*, vise à structurer les processus décisionnels de l'État et de ses sociétés (et éventuellement, par décrets, ceux de plusieurs organisations infragouvernementales), en matière de développement. Ce développement s'appuie sur une vision à long terme qui rend le contexte environnemental indissociable des dimensions sociales et économiques des activités de développement.

Nous verrons que même si les entreprises privées ne sont pas formellement assujetties à cette loi, la *Loi sur les contrats des organismes publics* et ses règlements d'application permettent, depuis 2008, de considérer une spécification liée au développement durable et à l'environnement dans un appel d'offres avec l'administration publique qui implique une marge préférentielle. Ces dernières années, d'autres lois ont été adoptées, des jugements ont été rendus par les tribunaux qui consolident l'esprit et la portée des principes retenus en DD. Aussi le nouveau *Code de déontologie des administrateurs agréés* est en cours d'approbation par le gouvernement et il prendra en considération cet appel à un changement de culture, à une prise de conscience qui se répercute sur la responsabilité sociale de l'entreprise. ■



Jacques Papy, LL.M., avocat

Monsieur Papy est professeur régulier au département des sciences juridiques de la faculté de science politique et de droit de l'Université du Québec à Montréal où il enseigne depuis 2011. Il est également membre du Barreau du Québec et titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université McGill. Avant de rejoindre l'UQAM, le professeur Papy a œuvré pendant de nombreuses années dans le domaine du droit des affaires et des valeurs mobilières, au sein de plusieurs cabinets d'avocats d'envergure nationale.

En savoir {+}...

Jeanne Simard, LL.D., F. Adm.A., avocate

Madame Simard est professeure titulaire au département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi où elle enseigne depuis 1995. Elle est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Montréal, la thèse portait sur l'interprétation des lois. Elle est aussi titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Laval. Elle est membre du Barreau du Québec et également de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

En savoir {+}...

Approche éco-conseil : Des outils pour l'aide à la décision en matière de développement durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'être sensibilisé à l'ensemble du matériel développé (outils) par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi et faire le lien avec les 16 principes de DD prévus dans la *Loi québécoise*;
- De comprendre les grandes lignes de la grille d'analyse développée par la Chaire et préciser ses implications pour les organisations;
- De connaître le site Synapse et son potentiel pour les responsables de développement durable dans les organisations;
- De savoir qu'il y a d'autres outils développés par la Chaire en éco-conseil : typologie des approches et stratégies de développement durable, outil de formation stratégique, programme de compensation Carbone Boréal, etc. ;
- D'apprendre la façon d'appliquer les outils, ex. mine Arnaud;
- Faire les liens avec l'approche BNO 21000 et avec la *LQDD*.

Résumé

L'intérêt grandissant pour le concept du développement durable trouve écho, depuis près de deux décennies, dans les pratiques des entreprises et des organisations. La Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi a développé plusieurs outils qui facilitent la mise en œuvre du développement durable dans les organisations. Cette présentation vise à décrire et à distinguer certains de ces outils à la disposition des organisations, en les situant dans le contexte québécois et en les illustrant à l'aide d'exemples tirés d'expériences concrètes. ■

Olivier Riffon, M.Sc.A.



Monsieur Riffon est professionnel de recherche à la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), chargé de cours en écoconseil à l'UQAC, consultant indépendant, formateur et conférencier. Candidat au doctorat en développement régional à l'UQAC, il possède une formation d'ingénieur géologue, est détenteur d'une maîtrise en sciences appliquées (hydrogéologie et environnement minier) et est éco-conseiller diplômé.

En savoir {+}...

Pérennité d'une politique en développement durable dans les édifices municipaux de la Ville de Montréal

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'apprendre la genèse et le contenu de la politique ;
- De connaître les informations relatives au plan d'action et les cibles atteintes ;
- De connaître certains projets municipaux LEED.

Résumé

La Ville de Montréal a adopté en 2009 une politique ambitieuse de développement durable dans les édifices municipaux. Se faisant, la Ville se veut le leader des grandes institutions publiques ou privées dans ce domaine au Québec.

Cette politique était accompagnée d'un plan d'action triennal. Qu'en est-il de cette politique et du plan d'action après quatre années de mise en œuvre ? ■

André Cazalais, architecte, MGP



Monsieur Cazalais est architecte depuis 1986. Il a obtenu sa maîtrise en gestion de projet en 1997. Il est chef de la section Gestion immobilière des bâtiments corporatifs de la Ville de Montréal. Il gère une équipe d'environ 20 personnes qui assure la gestion immobilière d'environ 200 bâtiments corporatifs municipaux tels l'Hôtel de Ville, le Centre sportif Claude-Robillard, les musées municipaux, les édifices administratifs, etc. Ces immeubles (propriétés ou locations) représentent près de 480 000 m². À la Ville, il a piloté l'élaboration et l'adoption de la Politique de développement durable dans les édifices municipaux.

En savoir {+}...

Systeme de plafonnement et échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- à venir.

Résumé

Présentation du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre mis en place par le gouvernement Québec, échéancier de mise en œuvre et liaison des systèmes québécois et californiens. ■

Jean-Yves Benoit, M. Sc. Économie



Monsieur Benoit est directeur du Marché du carbone pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Il a étudié à l'Université de Montréal où il a obtenu un baccalauréat en mathématiques actuarielles et une maîtrise en sciences économiques. Son équipe est responsable du développement et de l'opérationnalisation du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES de même que la liaison de ce système à ceux développés par les autres partenaires de la Western Climate Initiative, notamment la Californie.

En savoir {+}...

Relations entre entreprises et parties prenantes au cœur du développement durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- De reconnaître les principales étapes d'une démarche de cartographie et de dialogue avec les parties prenantes d'une entreprise ;
- D'identifier des modes de dialogue pertinents selon les situations et objectifs poursuivis ;
- De comprendre comment certaines approches participatives permettent de répondre à ces objectifs.

Résumé

Près de 30 ans se sont écoulés depuis la définition établie par la commission Brundtland. Depuis, la prise en compte du développement durable par les entreprises a grandement évolué passant d'une approche philanthropique à une démarche de responsabilité d'entreprise intégrée à la stratégie d'affaires pour les plus avancées. La parution et la mise à jour récente de cadres de référence comme le BNO 21000 et les lignes directrices GRI G4 mettent en évidence la nécessité pour les entreprises d'intégrer le dialogue avec les parties prenantes internes et externes de l'entreprise au cœur de la stratégie de développement durable. L'objectif de cette session est de préciser les étapes et facteurs clés de succès d'une démarche de dialogue avec les parties prenantes, et de présenter des outils et exemples concrets dans différents cas de figure. ■

Sylvie-Nuria Noguier, M. Sc., MBA



Madame Noguier a 20 ans d'expérience professionnelle dans la réalisation de missions de conseil et d'audit, la facilitation et la formation en développement durable auprès d'organisations de différents secteurs d'activité. Sa pratique auprès des organisations et des décideurs est inspirée de différentes approches participatives, ainsi que des principes de coaching, de médiation et de Communication NonViolente. Elle est médiatrice agréée et coach certifiée. Au sein de l'entreprise Cariatis qu'elle a fondée, elle travaille en collaboration avec un réseau d'entreprises spécialisées en gestion du changement, en formation et en médiation selon les besoins.

En savoir {+}...

Comment intégrer le développement durable dans une PME en six mois sans budget ?

PANEL

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Savoir comment vendre une démarche de développement durable à l'interne sans budget ni expertise ;
- Comprendre les principales étapes pour intégrer de meilleures pratiques de gestion dans une organisation de moins de 50 employés ;
- Saisir les principaux enjeux du développement durable pour une PME au cours des 10 prochaines années.

Résumé

Vous êtes prêts à intégrer le développement durable dans votre organisation, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ? Dans cet atelier, vous verrez pourquoi les PME sont les plus aptes à incarner le changement nécessaire pour rendre notre société plus durable. Des décideurs viendront livrer leurs secrets et expliquer comment, concrètement, ils ont réussi à intégrer le développement durable dans leurs pratiques de gestion. Ils vous présenteront également les résultats qu'ils ont obtenus et le chemin qu'il leur reste à parcourir. ■

Jean-Sébastien Trudel, M. Env., B.Com., B.Sc.Soc.



Monsieur Trudel s'intéresse à l'engagement des dirigeants envers un développement durable depuis 2002. Au cours de cette période, il a dirigé plus de 140 mandats et il a sensibilisé quelque 10 000 décideurs aux notions de développement durable. Auteur et conférencier, il a publié trois livres sur le développement durable et il est à la barre du blogue *La prochaine évolution industrielle*.

Il détient une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke portant sur la gestion du cycle de vie, réalisée en codirection avec le CIRAIQ, de l'École Polytechnique de Montréal.

En savoir {+}...

Germain Archambault, ing., MBA

Gradué en Génie chimique de l'École Polytechnique de Montréal en 1979, MBA de McGill – HEC, Monsieur Archambault est actuellement Président - directeur général chez Le Groupe Lavergne Inc.

En savoir {+}...

**Sherlie Chatelier, B.Sc.**

Sherlie Chatelier évolue dans le domaine des ressources humaines depuis plus de 10 ans. Titulaire d'un bac en Sciences, option ressources humaines, elle a travaillé dans différentes industries.

En savoir {+}...

**Jean Rochette, EMBA**

Jean Rochette est Président de la compagnie Produits Neptune, un manufacturier et distributeur nord-américain de produits pour la salle de bain aux designs et aux styles innovateurs soutenant le développement durable.

En savoir {+}...



Produits Neptune

Natalie Voland

Madame Voland est présidente de Gestion immobilière Quo Vadis inc. Elle transcende le cadre de l'immobilier. Forte de son expérience en travail social, elle propose une approche originale du développement des affaires.

En savoir {+}...



Pilier social au cœur du développement durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Définir le développement durable dans sa globalité ;
- Mesurer l'importance du pilier social dans une démarche de développement durable ;
- Définir le secteur pluriel, ses forces et ses défis ;
- Définir le modèle de développement durable qu'on retrouve au sein de ce secteur ;
- Saisir en quoi le secteur pluriel représente un grand potentiel de création de valeur pour implanter efficacement les piliers du développement durable ;
- Transposer certains aspects du modèle du secteur pluriel dans les secteurs privé et public ;
- Réaliser toute l'importance pour un administrateur agréé de s'impliquer au sein d'organismes à but non lucratif ou de charité.

Résumé

Dans sa définition, le développement durable est vu comme le mariage harmonieux de trois piliers fondamentaux : économique, environnemental et social. À l'aube des 25 ans du concept de développement durable, force est de constater que la dimension sociale a été largement évacuée, et ce, au profit de l'environnement. Pour les conférenciers, l'avenir du développement durable passe nécessairement par un rééquilibrage entre ses trois piliers et, conséquemment, par une attention plus grande portée à la dimension sociale. Or, le modèle le plus équilibré de développement durable qui existe aujourd'hui se retrouve au sein du secteur pluriel (les organismes à but non lucratif et les organismes de charité). Dans cette conférence, les conférenciers montreront comment le secteur pluriel compose avec cet équilibre, en plus de donner des pistes concrètes pour que les organisations des secteurs privé et public puissent s'inspirer du secteur pluriel pour y arriver à leur tour. ■

Ginette Bureau, LL.B., B. Sc., ASC



Conseillère spéciale chez Atypic depuis 2013, Madame Bureau a évolué au sein de RECYC-QUÉBEC durant une vingtaine d'années, dont plus de 5 à titre de présidente-directrice générale.

En savoir {+}...

Pascal Lépine, MBA, Adm.A.



Monsieur Lépine s'est bâti une solide réputation d'homme d'affaires grâce à la création d'Atypic en 1999. C'est dans la jeune vingtaine qu'il a mis sur pied cette entreprise qui est devenue aujourd'hui la première firme de services-conseils en stratégie, communication et financement spécialisée auprès des organismes du secteur pluriel.

En savoir {+}...

Développement durable : un incontournable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- De connaître le concept de développement durable et comprendre comment les organisations sont appelées à y contribuer ;
- D'envisager comment la gouvernance et la gestion d'une organisation peuvent participer à l'atteinte des objectifs du développement durable que se donne une société ;
- De définir la responsabilité sociale et préciser comment ses outils permettent aux organisations de contribuer au développement durable.

Résumé

Le modèle de développement traditionnel entraîne une dégradation de l'environnement et s'est révélé incapable de résorber les inégalités sociales. L'idée d'un développement durable propose de repenser notre modèle de développement afin d'intégrer à nos décisions et à nos actions de nouvelles préoccupations sociales et écologiques. Le développement durable suppose donc que les entreprises et les organisations en général s'interrogent sur leur fonctionnement, leurs principes et leur stratégie, mais aussi sur les produits et services qu'elles offrent en regard des défis d'aujourd'hui. Aux premières loges des changements qui s'opèrent actuellement dans notre modèle de développement, elles seront aussi directement touchées par ces changements ; il est donc impérieux qu'elles en prennent toute la mesure. ■

Corinne Gendron, avocate, MBA, Ph.D.



Après des études en droit à l'Université de Montréal, madame Gendron devient membre du Barreau en 1990 et obtient par la suite un MBA spécialisé en marketing et finance. Réalisée sous la direction de Benoît Lévesque et de Paul R. Bélanger, sa thèse de doctorat en sociologie obtient en 2001 le prix de la meilleure thèse de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC). Professeure titulaire au Département stratégie, responsabilité sociale et environnementale, Madame Gendron dirige la Chaire de responsabilité sociale de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

En savoir {+}...

Approches gagnantes pour faire face aux défis de la consultation au Québec**Objectifs d'apprentissage**

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- De comprendre comment l'environnement d'affaires actuel affecte le métier de consultant ;
- D'anticiper comment créer de la valeur pour ses clients ;
- De retourner à la base et se concentrer sur le client.

Résumé

L'environnement d'affaires actuel est en profonde mutation : mondialisation, choc des générations, relève ou nouvelles technologies ne sont que quelques exemples des défis avec lesquels les entreprises d'aujourd'hui doivent composer. Dans un tel contexte, la consultation doit également évoluer et les attentes sont grandes envers les consultants pour qu'ils livrent la valeur attendue.

Comptant plus de 20 ans d'expérience, tant en conseil qu'en entreprise, à titre d'utilisateur de services-conseils, le conférencier nous présentera son parcours professionnel sous forme de « propos et confidences ». Au-delà des clichés, qui seront évidemment abordés, le conférencier tentera de démontrer comment les facteurs clés de succès ont changé dans le monde du conseil. Les fusions et acquisitions, le recentrage des grandes firmes, ainsi que la croissance des consultants autonomes, formule populaire pour plusieurs gestionnaires, ont alimenté la concurrence et l'offre de services-conseils. Dans un tel contexte, le conférencier nous entretiendra des qualités essentielles d'un bon consultant et comment il importe aujourd'hui de revenir à la base de ce métier. ■

Jean-Daniel Brisson, M.Sc., Adm.A., C.M.C.

Monsieur Brisson est premier directeur principal au sein du Groupe-conseil stratégie et performance de Raymond Chabot Grant Thornton et il est responsable de la pratique des services-conseils en stratégie. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires ainsi que d'une maîtrise en sciences de la gestion (stratégie). Comptant plus de 20 ans d'expérience, tant en conseil qu'à titre de responsable de la planification stratégique au sein de grandes organisations, il a été responsable de coordonner le processus de planification stratégique pendant près de six ans.

En savoir {+}...

De la place tant pour les petites que pour les grandes ?



Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- De découvrir qu'il y a de la place sur le marché de la consultation tant pour les petites firmes que pour les grandes ;
- De comprendre que c'est un métier qui comporte un certain nombre de risques et surtout de grandes difficultés ;
- De comprendre qu'il faut être très polyvalent : savoir réaliser les dossiers, savoir développer les affaires, savoir diriger et superviser le personnel ;
- De découvrir les « plaisirs » d'être dans les affaires, à son compte.

Résumé

Consultant en gestion des affaires depuis trente-cinq ans, le conférencier a pratiqué, au début de sa carrière, dans une grande boîte internationale. Il a par la suite fondé sa propre firme. Après sept ans à son compte, il est retourné travailler dans une grande firme. Après maintes réflexions, il s'est enfin décidé à retourner travailler dans sa propre organisation dont il est maintenant le propriétaire depuis près de vingt-cinq ans. Son fils s'apprête à prendre sa relève.

Au cours des trois dernières décennies, il a donc été à même de constater qu'il y a de la place dans le marché pour trois types de firmes, soient : les très petites firmes, les moyennes de type « boutique » ainsi que pour les grandes qui sont spécialisées en vérification et qui offrent des services-conseils.

Trois types de firmes pour différentes clientèles. Certains clients sont plus à l'aise avec des consultants individuels, puisqu'ils peuvent d'emblée prendre le temps de connaître le consultant et se lier professionnellement à lui. D'autres préféreront des firmes de type « boutique » dans lesquelles ils retrouvent des consultants séniors qui maîtrisent des champs de pratique spécifiques et finalement certains opteront pour la renommée d'une firme reconnue internationalement et avec lequel leurs partenaires financiers seront plus à l'aise.

Le conférencier vous invite à venir discuter librement de vos expériences et questionnements sur le sujet. ■

Réjean Dancause, F.C.M.C., Adm.A., ASC



Monsieur Dancause est détenteur d'une maîtrise en finance de l'Université de Sherbrooke (1971) et il s'est par la suite spécialisé en planification stratégique. Consultant en gestion et en marketing depuis 1975, il a fait partie de cabinets nationaux et internationaux tels que Price Waterhouse et associés et Samson Bélair-Deloitte & Touche. En 1989, il a fondé le Groupe Réjean Dancause & Associés inc., cabinet qui compte aujourd'hui une quinzaine de consultants à ses bureaux de Québec, de Montréal et de Toulon, dans le sud de la France.

En savoir {+}...

**PMI-Montréal, des opportunités que présente l'association
et de l'intérêt pour les PMP d'aller chercher le titre Adm.A.-C.M.C.**



Résumé

Fondé en 1977, le PMI-Montréal est l'une des plus importantes sections du Project Management Institute (PMI). Aujourd'hui, l'association compte plus de 3400 membres individuels et corporatifs qui proviennent de tous les secteurs de la profession : ingénierie, aéronautique, construction, informatique, pharmaceutique, télécommunications, etc., sans compter les nombreux secteurs de projets à caractère administratif ou social.

Dirigé par un Conseil d'administration formé de bénévoles élus par les membres, le PMI-Montréal organise de nombreuses activités et offre plusieurs services avantageux à ses membres, dont des cours publics et privés de préparation aux examens de certifications PMP®, CAPM® et PgMP®.

L'Ordre des ADMA et PMI-Montréal ont conclu une entente de partenariat historique qui vise à promouvoir la profession d'administrateur agréé, de conseiller en management certifié et de gestionnaire de projets auprès de leurs membres respectifs. Une gamme de services et d'activités de réseautage ainsi que de formation continue dans les domaines de la gestion de projets, de l'administration (gestion et gouvernance) et du conseil en management viennent soutenir le développement professionnel. ■

Benoît Lalonde, MBA, Adm.A., MGP, PMP, CPM, OPM3



Monsieur Lalonde est président du chapitre de Montréal du Project Management Institute (PMI) depuis un an, où il a œuvré à titre de vice-président exécutif durant ces dernières années. Il est également membre de l'assemblée des partenaires de GP-Québec, la communauté de pratique en gestion de projets publics au Québec. En tant que président et fondateur de GPBL inc. depuis 1996, monsieur Lalonde se consacre à la consultation et à la formation en gestion de projet et en gestion par projet auprès d'organisations de toute taille.

En savoir {+}...

Industrie du Conseil en management au Canada, résultats de l'étude 2013 de CMC-Canada



Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Positionner son activité dans le contexte des pratiques à travers le Canada.

Résumé

Cette conférence offrira un survol des résultats de l'étude sur l'exercice de la profession de consultant au Canada, réalisée en 2013.

Nous analyserons les réalités et les tendances affectant la pratique des professionnels de l'industrie. Ainsi nous tenterons notamment de répondre aux questions suivantes :

- L'industrie de la consultation récupère-t-elle du ralentissement économique récent ?
- Où se situent les niveaux de tarification ?
- Quels types de frais sont tarifés ?
- Quelles sont les opportunités ?

La présentation se terminera par une période de questions et réponses ainsi qu'une discussion libre. ■

Anthony Gagnon, MBA, C.M.C., Adm.A.



Monsieur Gagnon, administrateur agréé et conseiller en management certifié, détient un MBA de l'Université Laval. Il possède une expérience profonde et diversifiée du monde des affaires, de la finance et du secteur bancaire, tant à titre de cadre supérieur que dans des postes de soutien. Ses postes ou mandats l'ont amené de Montréal à Tokyo, en passant notamment par Bucarest, Alger, Toronto, Ottawa et Edmonton. Il a participé à des activités commerciales, des groupes de travail et des conférences à travers l'Amérique du Nord dans le cadre de ses fonctions ou mandats. Ses interventions récentes à titre de consultant reflètent son expertise de la gestion des risques dans un contexte international. Monsieur Gagnon est président de CMC-Québec.

En savoir {+}...

C.M.C. d'aujourd'hui**Objectifs d'apprentissage**

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'identifier les défis de la profession face à l'évolution accélérée du monde des affaires ;
- D'apprécier l'environnement varié du conseil en management ;
- De reconnaître la valeur du titre professionnel C.M.C. dans l'évolution de sa carrière ;
- De comprendre les missions de l'Ordre des ADMA et de CMC-Canada ;
- De comprendre le parcours d'adhésion au titre C.M.C., et les qualifications requises.

Résumé

Cette présentation est à l'intention des conseillers en management actuels, ceux qui y aspirent et à ceux et celles qui s'intéressent à obtenir le titre C.M.C. afin de se distinguer auprès de leurs clients en tant que professionnels certifiés du métier du conseil en management. ■

Gabriel A. Ahmarani, C.M.C., Adm.A.

Monsieur Ahmarani est membre C.M.C. depuis 1989. Il est conseiller autonome sous la bannière « L'Avantage Qualité » et offre des services-conseils en amélioration de la performance organisationnelle et de la qualité.

En savoir {+}...

Yves Pelletier, FCPA, FCMA, C.M.C., Adm.A.

Monsieur Pelletier est membre C.M.C. depuis 1997. Il est vice-président régional - Montréal, chez Alithya, depuis 2012 et cumule plus de 35 années d'expérience dans le secteur des technologies de l'information.

En savoir {+}...

Climat de changement

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Comprendre la science du climat ;
- Saisir les choix possibles au plan énergétique, et identifier les risques et les opportunités créées par un monde à faibles émissions de gaz à effet de serre ;
- Comprendre les éléments de base d'un marché du carbone.

Résumé

À l'heure où le Québec se questionne sur son avenir énergétique, des transformations importantes sont en cours à travers le monde dans tous les domaines liés à l'énergie, et notre transition vers un monde moins fondé sur les combustibles fossiles s'accélère. Le conférencier fera le point sur les dernières avancées de la science du climat, les transformations nécessaires pour résoudre la crise climatique, et les mesures que nous devons envisager pour nous adapter à un climat qui se transforme sous nos yeux. ■

Karel Mayrand, B.A., M.A.



Monsieur Mayrand est directeur pour le Québec de la Fondation David Suzuki et président de Réalité Climatique Canada, organisme fondé par Al Gore. Il est également auteur du livre *Une voix pour la Terre* publié aux éditions du Boréal en 2012. Il œuvre depuis quinze ans dans le domaine du développement durable. Il a conseillé plusieurs gouvernements et agences des Nations Unies et a été conseillé de Monsieur Pierre Marc Johnson, ancien Premier ministre du Québec, sur les enjeux de développement durable et de mondialisation pendant plus d'une décennie.

En savoir {+}...

Initiatives en développement durable dans les grandes entreprises : franchir les obstacles et facteurs de succès

PANEL

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Connaître des exemples concrets d'initiatives en développement durable implantées dans de grandes entreprises ;
- Comprendre les facteurs clés du succès de telles initiatives, de sorte à pouvoir s'en inspirer pour des démarches futures.

Résumé

Comme toute démarche visant un changement des pratiques, implanter des initiatives en développement durable requiert une approche stratégique et une planification adéquate, et ce, peu importe la taille de l'entreprise. Les membres du panel partageront brièvement avec les participants comment ils ont fait pour que les initiatives en développement durable qu'ils ont implantées dans leurs organisations réussissent. Ils partageront également leurs expériences concernant les obstacles auxquels ils ont dû parfois faire face, et comment ils ont réussi à les surmonter. Une discussion interactive se tiendra par la suite entre les panellistes et les participants, sur les enjeux soulevés par ces derniers. ■

Diane Girard, MBA., Ph.D., Adm.A.



Madame Girard est consultante en éthique auprès d'organisations des secteurs privés, publics et professionnels depuis 1997. À ce titre, elle aide notamment les organisations à mettre en place les initiatives nécessaires pour que l'éthique soit encouragée dans leur culture organisationnelle et intégrée à leurs pratiques courantes. Elle accompagne également les organisations qui désirent cerner les risques éthiques sur lesquels il serait souhaitable de se pencher, ou qui préparent ou révisent leur énoncé de valeurs ou leur code de conduite.

En savoir {+}...

Pauline D'Amboise, M.A., ASC



Madame D'Amboise est secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Responsabilité sociale du Mouvement Desjardins, le premier groupe financier coopératif au Canada, le 5^e en importance dans le monde. À l'emploi de Desjardins depuis 28 ans, elle est responsable des programmes de gouvernance, d'éthique organisationnelle ainsi que de développement durable. Elle conseille la direction et les instances décisionnelles du Mouvement Desjardins dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités.

En savoir {+}...



Coopérer pour créer l'avenir

(Photo.: courtoisie de Marc Robitaille).

Céline Desmarteau, CPA, CA, MBA

Madame Desmarteau fait partie de l'équipe de direction de la STM depuis décembre 2007 à titre de Directrice principale – Planification stratégique et Innovations. Elle détient une maîtrise en administration des affaires ainsi que le titre de comptable agréée. Elle est responsable de la réalisation du Plan stratégique 2020 et de son suivi. Madame Desmarteau a également sous sa responsabilité les secteurs Information de gestion, Amélioration continue, Innovations, Gestion intégrée des risques et Développement durable.

En savoir {+}...

**Mario Quintin, M.Sc. env**

Monsieur Quintin détient une maîtrise en sciences de l'environnement obtenu en 1998, à l'Université du Québec à Montréal. Depuis, il a travaillé pour le Conseil Régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, chez RÉSEAU environnement et à la Société des alcools du Québec où il occupe le poste de directeur du Service du développement durable depuis octobre 2007.

En savoir {+}...

**Stéphanie Trudeau**

Madame Trudeau est vice-présidente, Stratégie, communication et développement durable, chez Gaz Métro. Nommée vice-présidente en octobre 2012, on lui a alors confié la responsabilité du développement durable et des affaires publiques et gouvernementales. Depuis le printemps 2013, ses fonctions incluent également la responsabilité de la direction Marketing et innovation et de la direction des Services à la clientèle. Communicatrice et stratège chevronnée, elle est aussi à l'aise dans les dossiers de nature stratégique et politique qu'en situations de gestion de crise ou de communication du risque.

En savoir {+}...



Ancrer le développement durable dans la culture organisationnelle de façon durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Comprendre comment la culture peut devenir un levier essentiel de la performance de l'entreprise ;
- Comprendre l'importance du rôle des dirigeants dans la mise en œuvre d'une culture d'entreprise ;
- S'approprier un cadre pratique, en cinq volets, de mise en œuvre d'une culture d'entreprise et de l'alignement à sa stratégie de développement durable :
 1. Se regarder dans le miroir : comprendre les forces de notre culture qui alimentent notre stratégie d'affaires, mais aussi les aspects qui la freinent ;
 2. S'engager au changement : définir la culture souhaitée en lien à notre stratégie d'affaires et aligner les dirigeants à cette vision ;
 3. Donner l'impulsion pour le changement en préparant les dirigeants à en être les leaders ;
 4. Se donner les moyens de changer en planifiant la mise en œuvre de la nouvelle culture ;
 5. Favoriser l'engagement et l'adhésion des parties prenantes.

Résumé

93 % des chefs de direction considèrent que le développement durable est important pour la réussite future de leur entreprise. Cependant, la plupart d'entre eux ne savent pas comment l'ancrer au sein de leur organisation. Pourtant, une culture d'entreprise alignée à sa stratégie de développement durable lui confère un avantage concurrentiel durable et devient le levier le plus important pour augmenter le rendement sur le capital investi. Présentation d'un cadre permettant de bâtir et de maintenir le développement durable au sein de son entreprise. ■

Élise Saint-Aubin, LL.L., avocate, Adm.A.



Madame Saint-Aubin agit à titre de consultante auprès des entreprises en collaborant au développement de leur capacité en gestion de la réputation dont le développement durable est une composante importante. L'alignement stratégique et opérationnel de la culture d'entreprise à la stratégie d'affaires en est la pierre angulaire. Après avoir exercé le droit du travail pendant cinq ans, Élise Saint-Aubin se découvre une passion pour la gestion du capital humain et acquiert une solide expérience dans les secteurs de la finance, des multimédias, des télécommunications, de l'aérospatiale et de la santé dans des contextes de croissance, de décroissance ainsi que d'acquisition et de fusion d'entreprises.

En savoir {+}...

Administrateur de demain et développement durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'apprendre l'esprit de la Norme BNQ 21000 et son lien avec la *Loi sur le développement durable* du Québec ;
- D'apprendre à différencier les normes de performances de celles d'apprentissages ;
- De voir comment faire évoluer la pensée de l'administrateur dans l'esprit de gestion de la société de demain.

Résumé

Tous les secteurs d'activités au Québec et ailleurs sont concernés par le développement durable. L'administrateur doit prendre des décisions. Aujourd'hui et demain, on ne peut les prendre sans tenir compte des impacts de nos choix pour préserver les actifs de nos organisations, de nos citoyens et ceux de nos générations futures. Le développement durable est une avenue incontournable pour rejoindre les valeurs de bien-être des communautés. Il est transversal dans toutes les activités de la gestion. L'administrateur aguerri sait bien que tout changement sociétal amène inévitablement son lot d'influences et de résistances sur la science de la gestion, sur nos manières de faire. Ainsi pour l'administrateur, il lui faudra progresser, mais vers quoi ?

Basé sur les expérimentations des implantations de la norme en gestion du développement durable du Québec, appelée BNQ 21000, le professeur Jean Cadieux a réussi, à travers ses observations et recherches, à isoler des pistes d'actions concrètes. La présentation initiera le participant à la norme BNQ 21000, à la philosophie d'apprentissage qui l'incarne et au projet de société véhiculé par la *Loi sur le développement durable* du Québec. L'auditeur sera finalement amené à explorer la gestion sous l'angle du développement durable dans une optique de création de valeur. ■

Jean Cadieux, Ph.D.



Monsieur Cadieux est professeur titulaire à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke et chercheur pour la Chaire Desjardins en gestion du développement durable de l'Université de Sherbrooke. Mathématicien et modélisateur de formation, il a mené ses recherches dans divers domaines de l'administration, notamment sur le modèle de progression de la maturité des entreprises en santé et sécurité au travail (SST) pour la Chaire d'étude en organisation du travail.

En savoir {+}...

Développement durable : quels impacts pour les pratiques d'achat ?

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'identifier les enjeux sociaux et environnementaux liés aux achats ;
- D'expliquer l'utilité de l'approche cycle de vie ;
- De reconnaître les pratiques qui relèvent de l'écoblanchiment (« greenwashing ») ;
- De situer l'importance de l'achat responsable pour son organisation ;
- De connaître les tendances et meilleures pratiques ;
- De comprendre les enjeux du travail décent dans la chaîne d'approvisionnement.

Résumé

La conférence sensibilisera les participants à la pertinence d'adopter des pratiques d'approvisionnements durables. En se basant sur le concept de cycle de vie des produits et services, les enjeux environnementaux et sociaux de certaines catégories de produits d'usage commun seront démontrés ainsi que les mythes et réalités liés à l'achat local et aux emballages. Les participants seront également sensibilisés aux conséquences que les pratiques d'approvisionnement non responsables peuvent avoir sur les travailleurs et leurs conditions de travail. ■

Corinne Adam, M. Sc., M.A.



Madame Adam est consultante dans le domaine de la responsabilité sociale des organisations depuis près de 15 ans. Elle a été vice-présidente, responsabilité sociale chez Gildan pendant cinq ans et a mis en œuvre un solide programme de responsabilité sociale et développement durable qui a été accrédité par la Fair Labor Association (FLA). Plus récemment, elle a été mandatée par cette même organisation et a créé et dirigé le département de formation et de soutien aux entreprises membres du FLA.

En savoir {+}...

Édouard Clément, ing., M.Sc.A.



Monsieur Clément est ingénieur de formation. Il a obtenu un bac et une maîtrise en génie mécanique de l'École Polytechnique de Montréal. Après avoir occupé un poste d'associé de recherche à l'ÉTS, il a travaillé pour la division Hydro de la compagnie General Electric. En janvier 2005, il joint les rangs du CIRAIG où il développe une expertise en analyse du cycle de vie et en écoconception. Dans le cadre de ses fonctions au CIRAIG et à titre de vice-président opérations de Quantis, qu'il a cofondé en 2009, il a réalisé ou supervisé plus de 200 projets d'analyse du cycle de vie et de revues critiques.

En savoir {+}...

Anne-Marie Saulnier, M. Sc.



Madame Saulnier s'intéresse depuis 1995 aux pratiques de responsabilité d'entreprise sur les chaînes d'approvisionnement. Diplômée de 2^e cycle en relations industrielles, elle a travaillé plus de dix ans dans des pays où ont été relocalisées les activités de production des grandes entreprises canadiennes. À titre de chercheuse et d'observatrice des conditions de production et de travail pour le compte des Nations Unies, elle a pu constater que les codes de conduite peuvent contribuer au respect des lois du travail dans certains pays et à certaines conditions.

En savoir {+}...

Place aux générations futures Visions d'avenir sur le développement durable

PANEL

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Prendre conscience de l'implication de jeunes chercheurs et de jeunes entrepreneurs dans des opérations de développement durable ;
- Faire un exercice de prospective visant la réalisation de nouvelles mesures de développement durable en dépit des contraintes structurelles, financières et sociales de la globalisation ;
- Comprendre l'importance du dialogue intergénérationnel pour créer une situation viable à long terme.

Résumé

Ce panel ouvre avec espoir une porte sur l'avenir de la planète et des générations futures avec quatre présentations de jeunes panellistes qui ont réfléchi au développement durable et ont œuvré concrètement à des initiatives pour le rendre viable. Nous verrons que ces mesures faisant appel à l'intelligence, à l'imagination et au courage de la relève, vont du global au local : un tribunal pénal international en environnement pour contrer les effets pervers de la globalisation ; le développement d'une application mobile d'aide à la quantification des émissions de CO² des organisations ; de nouveaux outils de concertation des parties prenantes ; et enfin des processus de récupération alimentaire.

Toutes ces nouvelles idées, toutes ces mesures méritent que les administrateurs agréés y réfléchissent, y prennent part activement. Elles représentent une nouvelle façon de penser « le vivre ensemble », une nouvelle éthique de la solidarité. Elles font appel aux contributions du professionnel de la gestion dans l'optique d'un véritable développement de la collectivité. ■

Luc Caron, BA, MBA, Adm.A.



Après avoir œuvré comme directeur général d'un CLD pendant deux ans, il intègre Desjardins Marketing Stratégique en 2007, une firme qui se spécialise dans le développement de concepts, l'innovation et la conduite d'études stratégiques principalement en tourisme. Monsieur Caron assume ainsi aujourd'hui la direction de cette entreprise qui franchira cette année sa 20^e année d'existence.

En savoir {+}...

Jean-François Archambault, Fellow Ashoka



Monsieur Archambault est directeur général et fondateur de La Tablee des Chefs, le moteur d'implication communautaire des chefs, cuisiniers et pâtisseries du Québec. En 2007, il est nommé Personnalité de la semaine La Presse/Radio-Canada.

En savoir (+)...

Renaud Dumouchel-Fournier, B.A.A



Conseiller chez Landry et associés, Monsieur Dumouchel-Fournier est un expert en matière de responsabilité sociale des entreprises. Il est titulaire d'un baccalauréat en Management et termine une maîtrise à HEC Montréal sur le développement durable.

En savoir (+)...

Hélène Olland, M.Sc.



Depuis 2009, Madame Olland agit à titre de conseillère en responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE). Spécialiste de la question des approvisionnements responsables, elle dispose également de compétences en planification stratégique.

En savoir (+)...

Pierre Woitrin, LL.M.



Monsieur Woitrin est étudiant au doctorat en droit à l'Université Laval sous la direction de la professeure Sophie Lavallée. Il a obtenu, en 2007, un baccalauréat en droit aux facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (Belgique).

En savoir (+)...



**DEVELOPPEMENT
DURABLE** UN TERRAIN FERTILE
À LA CRÉATION DE VALEUR

Congrès 2014 de l'Ordre des ADMA - 29 et 30 janvier 2014

Les stratégies de divulgation en développement durable

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure de :

- Comprendre l'importance et les bénéfices de la divulgation (reporting) dans une démarche de développement durable ;
- Connaître les principales approches et outils de divulgation.

Résumé

La divulgation « reporting » est un aspect incontournable d'une démarche de développement durable. Certaines entreprises vont préférer communiquer de façon très prudente, en dépit de réels progrès à l'interne. D'autres vont communiquer plus agressivement, même si certains enjeux importants ne sont pas encore gérés de façon optimale. Dans ce contexte, l'atteinte d'un équilibre entre réalisations et divulgation revêt une importance particulière, afin d'éviter le risque « d'écoblanchiment », tout en bénéficiant des fruits d'une bonne communication auprès des parties prenantes.

L'objectif de l'atelier est de présenter et mieux comprendre comment utiliser de façon stratégique les principaux outils et standards de divulgation qui s'offrent aux entreprises, par exemple : les différentes formes de reddition de compte en développement durable (rapport GRI, rapport intégrés, communication sur la performance environnementale des produits), et comment en tirer parti à des fins stratégiques. ■

Jean-Philippe Renaut, B.Com, M.Sc.



Monsieur Renaut travaille depuis plus de douze ans dans l'amélioration des performances des entreprises. Il a passé les 4 premières années en analyse de processus et en contrôles de gestion.

En savoir {+}...

Stéphane Villemain, M. Ing.



Monsieur Villemain a plus de 6 ans d'expérience en consultation dans le domaine du développement durable et des changements climatiques. Ses mandats incluent l'élaboration de stratégies en matière de développement durable, la mise en œuvre de plans d'action, et la communication sur la performance en DD.

En savoir {+}...

Développement durable : levier de création de valeur, mais de quelle valeur?

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- De comprendre l'opportunité et la responsabilité de l'administrateur agréé en lien avec le développement durable et les limites d'application ;
- De distinguer le concept de développement durable de celui de responsabilité sociale de l'entreprise ;
- D'apprécier les acquis législatifs en faveur du développement durable et leur incidence sur le rôle de l'État ;
- De jeter un regard critique sur la réelle atteinte d'un développement durable, en opposant l'exemple des ressources renouvelables et celui des ressources non-renouvelables.

Résumé

Cette conférence vient faire un survol de certains grands concepts de développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises, les liens et les différences entre eux, ainsi que la portée des nouvelles exigences pour un administrateur. Elle fait le lien entre ceux-ci et l'administrateur agréé ; l'administrateur agréé a un rôle à jouer dans la société, dans les organisations qu'il dirige, conseille et qu'il administre. Il doit être un véritablement acteur de changement.

Cette conférence se penchera sur le concept de création de valeur. Nous nous interrogerons sur ce que l'État et l'entreprise privée peuvent faire, ne pas faire ou ne pas vouloir faire : où trace-t-on la ligne et pourquoi? De quels outils les États et les entreprises disposent-ils respectivement? Est-il possible qu'une entreprise puisse intégrer totalement le développement durable? Jusqu'à quel point? ■

Robert Daigneault, B. Sp. Sc., LL.B., FAdm.A.



M^e Daigneault dirige depuis février 2001 Daigneault, Avocats, Inc., l'une des plus importantes équipes d'avocats spécialisés en droit de l'environnement au Québec et offre aux entreprises ainsi qu'à une clientèle d'organismes et d'institutions, du soutien professionnel préventif, des conseils de pointe judicieux et la représentation efficace d'une équipe compétente pour toute question juridique touchant l'environnement, les ressources et le territoire. En 2013, son cabinet a été classé parmi les «Tops 5» des cabinets boutiques canadiens dans le domaine de l'environnement, des ressources naturelles et de l'énergie par la revue Canadian Lawyer pour la troisième fois.

En savoir (+)...

Dons planifiés – Pourquoi saisir l'importance de laisser sa marque?

PI.
Fin.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette conférence, le participant sera en mesure :

- D'identifier ce qui motive une personne à donner ;
- De déterminer les avantages fiscaux reliés aux dons de bienfaisance ;
- D'identifier les différences entre les fondations publiques et les fondations privées ;
- D'intégrer les dons de bienfaisance dans une planification fiscale et successorale ;
- De discuter de la notion d'entrepreneur social.

Résumé

8h-10h – Démystifions les dons planifiés – Ouvert à tous

Cette portion de formation ouverte à tous vise à fournir aux participants des outils qui leur permettront de plus facilement aborder la question des dons de bienfaisance avec leurs clients. Elle leur permettra de plus de comprendre ce qui pousse une personne à faire des dons. Les formateurs discuteront notamment des motivations des donateurs, des différences entre les fondations privées et fondations publiques et les divers fonds disponibles (sectoriel, orienté, désigné, etc.).

À partir de 10h30

Les formateurs traiteront des avantages fiscaux reliés aux dons de bienfaisance, incluant les récentes mesures instaurées par le gouvernement du Québec. Les conférenciers discuteront des avantages de démarrer une stratégie de dons du vivant et comment l'intégrer dans la planification fiscale et successorale. Des exemples de clauses à inclure au testament seront également discutés. La notion d'entrepreneur social, étant de plus en plus populaire, sera abordée ainsi que le parallèle que nous pouvons faire avec cette approche et la gestion de portefeuille.

Accréditation

Pour les planificateurs financiers dont le titre PI. Fin. est encadré par l'Ordre des ADMA, les heures de formation « PI. Fin. » sont reconnues en Planification Financière Personnelle Intégrée (PFPI).

Pour les planificateurs financiers dont le titre PI. Fin. est encadré par l'AMF, les heures de formation seront reconnues dans les autres catégories de formation par l'Institut québécois de la planification financière (IQPF). ■

Caroline Rhéaume, avocate, M. Fisc., TEP, Adm.A., PI.Fin.



M^e Rhéaume conseille les professionnels et les entrepreneurs notamment au niveau de la planification fiscale et successorale canadienne, américaine et française, de l'utilisation des fiducies, de la philanthropie, de la rémunération incitative et de la fiscalité des placements. Elle participe de plus à la mise en œuvre des stratégies recommandées.

Elle est l'auteure du best-seller *Utilisation des fiducies en planification fiscale et financière*, de *Stratégies de planification utilisant des fiducies* et de *Strategic Use of Trusts in Tax and Estate Planning* publiés par CCH limitée (Wolters Kluwer).

En savoir {+}...

Alain Lévesque, B.A.A

Monsieur Lévesque est président de DeVimy & Associés, un cabinet spécialisé en planification de dons, philanthropie et fondations. Il est cofondateur du cabinet de services financiers Groupe DeVimy Inc., cabinet spécialisé en protection, gestion et transfert de patrimoine. Appuyé par différents spécialistes, il offre des solutions dynamiques qui permettent à ses clients de réaliser leur rêve philanthropique.

Il a commencé sa carrière comme conseiller en placement en 1997 chez Midland Walwyn, puis Merrill Lynch et CIBC Wood Gundy, avant d'ouvrir le Groupe DeVimy Inc. en 2005.

En savoir {+}...

Hélène Latreille, TEP

Madame Latreille possède plus de vingt-cinq ans d'expérience dans les secteurs de fiducie, planification successorale et dans la gestion d'actifs. Au cours de sa carrière, elle a tenu les postes de Première conseillère en services de fiducie et de planification successorale au Trust Royal, Planification financière CIBC. Madame Latreille est membre du comité exécutif de STEP « Society of Trust and Estate Practitioners » et elle détient la désignation TEP depuis l'année 2000.

En savoir {+}...

Chantal Thomas, MBA

Madame Thomas détient un MBA et un certificat en planification financière personnelle de l'École des hautes études commerciales de Montréal. Elle est également certifiée en philanthropie de la Fund Raising School de l'Indiana University. Active depuis 22 ans en philanthropie, elle est actuellement Directrice générale du Bureau du développement et des relations avec les diplômés. Son expérience à l'UdeM se partage entre la mise sur pieds d'un Bureau de développement à la Faculté de médecine où elle a été conseillère en développement de 1991 à 2001, la gestion des professionnels en développement, puis la direction du programme institutionnel des dons majeurs et planifiés de 2000 et 2011.

En savoir {+}...

mercredi 29 janvier 2013

7h30 - 8h30 ■ Inscription et ouverture des kiosques - Petit-déjeuner complet

8h30 - 9h45

Implication du DD pour les administrateurs et dirigeants
Enjeux, perspectives et défis

P1

9h45 - 10h15 ■ Pause santé

10h15 - 11h30

Approche éco-conseil : des outils
pour l'aide à la décision en matière de DD

A1

10h15 - 11h30

Pérennité d'une politique en DD dans les édifices
municipaux de la ville de Montréal

B1

11h30 - 12h30

Système de plafonnement et échange de droits
d'émission de GES du Québec

A2

11h30 - 12h30

Relations entre entreprises et parties prenantes
au cœur du DD

B2

12h30 - 14h00 ■ Déjeuner

A3

14h00 - 15h15

Comment intégrer le DD
dans une PME en 6 mois
sans budget?

PANEL

B3

14h00 - 15h15

Pilier social au cœur du DD

C.M.C.

C1

13h45 - 14h30

Approches gagnantes pour faire
face aux défis de la consultation
au Québec

14h30 - 15h30

De la place tant pour les petites
que pour les grandes?

15h15 - 15h45 ■ Pause santé

P2

15h45 - 17h00

Développement durable : un incontournable

15h45 - 16h00

PMI-Montréal, des opportunités
que présente l'association et
de l'intérêt pour les PMP d'aller
chercher le titre Adm.A. - C.M.C.

C2

16h00 - 16h45

Industrie du conseil en
management, résultats de l'étude
2013 de CMC-Canada

16h45 - 17h15

C.M.C. d'aujourd'hui

17h15 ■ Cocktail dinatoire : Vins et victuailles du terroir

50^e de CMC-Canada et 60^e de l'Ordre des ADMA

Remise des Prix et Distinctions et des Golden Jubilee Awards

jeudi 30 janvier 2013

9h00 - 10h00

Climat de changement

P3

10h00 - 10h30 ■ Pause santé

10h30 - 12h00

Initiatives en DD dans les
grandes entreprises
Franchir les obstacles et
facteurs de succès

A4

B4

10h30 - 12h00

Ancrer le DD dans la culture
organisationnelle de façon
durable

PANEL

12h00 - 13h15 ■ Déjeuner

A5

13h15 - 14h45

Administrateurs de demain
et DD

B5

13h15 - 14h45

DD : quels impacts pour les
pratiques d'achat?

14h45 - 15h15 ■ Pause santé

A6

15h15 - 16h15

Place aux générations futures :
visions d'avenir sur le DD

PANEL

B6

15h15 - 16h15

Les stratégies de divulgation en
développement durable

16h15 - 16h45

DD : levier de création de valeur, mais de quelle valeur?

P4

8h00 - 10h00

Démystifions les dons planifiés

PF1

PI.Fin.

10h30 - 12h00

Dons planifiés : pourquoi saisir
l'opportunité de laisser sa
marque

13h15 - 14h45

Dons planifiés : pourquoi saisir
l'opportunité de laisser sa
marque

15h15 - 17h00

Dons planifiés : pourquoi saisir
l'opportunité de laisser sa
marque

Conférences A et P : salle SAISON A (sauf A2 : salle SAISON B)

Conférences B : salle SAISON B (sauf B2 : salle SAISON A, et B1 : salle AUTOMNE)

Conférences PI.Fin. et C.M.C. : salle PRINTEMPS

INSCRIPTION



■ Rendez-vous sur Capital ADMA <http://capital.adma.qc.ca>

Entrez votre numéro de membre et votre mot de passe. Votre mot de passe Capital ADMA est le même que celui que vous utilisez pour accéder à votre dossier de membre sur le site de l'Ordre.

Ceux et celles qui ne sont pas membres devront se créer un profil pour s'inscrire au congrès en cliquant sur Créer mon compte / usager externe.

Ceux et celles qui ne sont pas membres mais qui bénéficient d'un tarif préférentiel devront contacter Manon Daneau pour procéder à leur inscription : mdaneau@adma.qc.ca / (514) 499-0880 poste 223 / sans frais au 1-800-465-0880.

■ Toute annulation doit être confirmée par écrit à l'attention de madame Manon Daneau, coordonnatrice de la formation continue à l'adresse : mdaneau@adma.qc.ca. Les frais suivants seront remboursés selon les règles de remboursement suivantes :

- 10 jours ouvrables et plus avant la date de début de la formation : remboursement et retenue de 50\$ plus taxes de frais administratifs ;
- 9 jours ouvrables et moins avant le début de la formation : aucun remboursement.

■ Pour toute information, veuillez communiquer avec Manon Daneau par courriel : mdaneau@adma.qc.ca ou par téléphone au (514) 499-0880 poste 223 ou sans frais au 1-800-465-0880 poste 223.

TARIFS

Tarifs hâtifs valables jusqu'au **20 décembre 2013**. Tarifs réguliers à partir du 21 décembre. (cachet de la poste, date du courriel ou du télécopieur faisant foi)

	Membre		Non-membre		Membre bénévole et étudiant affilié	
	Tarif hâtif	Tarif régulier	Tarif hâtif	Tarif régulier	Tarif hâtif	Tarif régulier
	Tarifs avant taxes (taxes sujettes à changement)					
Congrès complet	849,15\$	999,00\$	976,52\$	1 148,85\$	781,22\$	919,08\$
Jour 1 ou 2	499,80\$	588,00\$	574,77\$	676,20\$	459,82\$	540,96\$
Bloc C.M.C. (C1 et C2)	199,75\$	235,00\$	229,71\$	270,25\$	183,77\$	216,20\$
Soirée uniquement	175,10\$	206,00\$	175,10\$	206,00\$	175,10\$	206,00\$

**TARIF HÂTIF
TOUJOURS EN VIGUEUR**

FORMATION CONTINUE

Toutes les conférences du congrès 2014 sont reconnues en compétences fondamentales.

CF

Toute heure supplémentaire en Compétences fondamentales ou en PFPI sera comptabilisée à titre de compétence générale.

Un tarif spécial a été négocié à l'**Hôtel Omni Mont-Royal**, lieu du congrès, situé au :

**1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2R6**

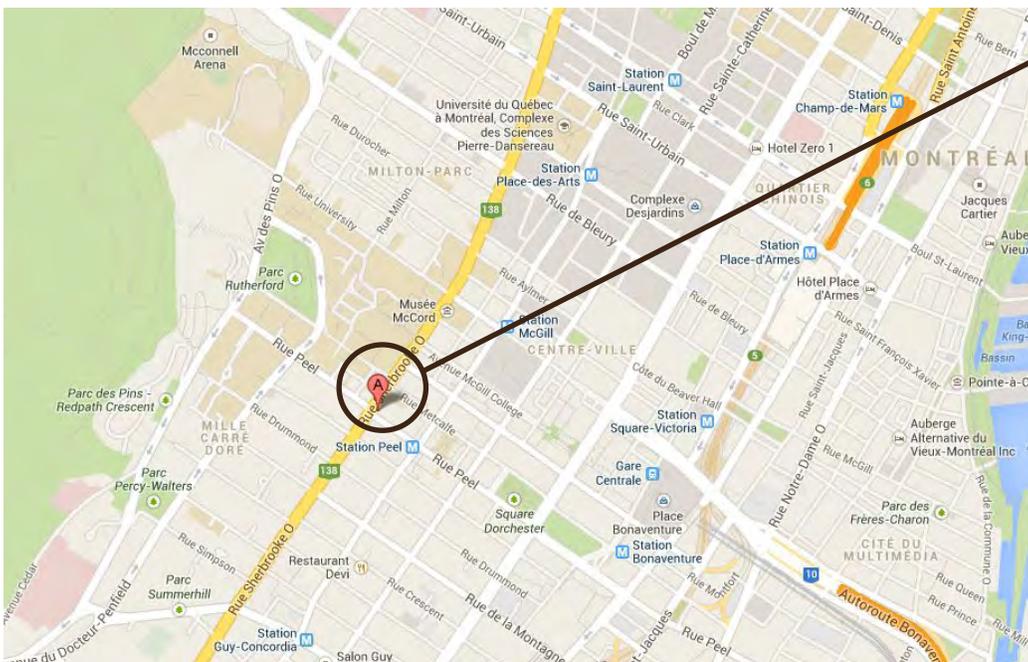
Tel.: (514) 284-1110

Télec.: (514) 845-3025

Réservez jusqu'au 29 janvier 2014 et bénéficiez du tarif spécial de 139,00\$ avant taxes par nuit. Dépêchez-vous de réserver par téléphone au 1-800-THE-OMNI (843-6664) en mentionnant *Ordre des administrateurs agréés du Québec* ou par internet en français ou en anglais. Après cette date, le tarif du marché s'applique.

Il est possible d'ajouter 3 personnes additionnelles par chambre au tarif de 20\$/ personne supplémentaire.

Lors de l'adhésion **gratuite** au programme **Fidélité Sélect Guest, niveau Gold**, les occupants de la chambre auront droit à internet haute vitesse sans fil dans la chambre. L'adhésion procure de nombreux autres avantages. Inscription au <http://www.omniselectquest.com>



Hôtel Omni Mont-Royal
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 2R6

Tarif négocié

139\$ ch. de luxe
20\$ / pers. sup.



L'Ordre a conclu des ententes et négocié des tarifs afin que les participants puissent se rendre à moindre coût au Congrès des ADMA, en utilisant différents modes de transport écoresponsables.

VIA Rail

Réduction offerte : **10% du meilleur tarif disponible** en classes Économie, Affaires, Voiture-lits et Voiture-lits Loisirs. Attention, le rabais n'est pas valide pour les tarifs *Économie - spécial* ou *évasion* et *Classe Affaires - tarif superescompte*.

Le tarif préférentiel est valide pour un trajet effectué entre le **27 janvier et le 2 février 2014**. Il s'applique de toute gare du réseau de VIA jusqu'à Montréal et pour le retour.

Le tarif s'applique à un maximum de **deux voyageurs par réservation**.

Un arrêt en route gratuit est permis sans frais supplémentaires. Pour tous les plans tarifaires de la classe Affaires, le premier arrêt en route est permis sans frais supplémentaires, en autant que cet arrêt ait lieu à Toronto, Montréal ou Ottawa seulement.

Les participants doivent indiquer le **code de convention** VIA pour le congrès : **12561**.

Trucs pour réserver en ligne

- Ouvrez une session sur [Via Rail](#) avec votre profil de réservation, ou créez-en un avant d'effectuer votre réservation ;
- À l'écran « Information sur le(s) voyageur(s) », sélectionnez « Tarif de congrès » dans le menu déroulant « Types de rabais » ;
- Entrez le code de rabais **12561** dans le champ « Code de rabais » ;
- Le tarif pour le congrès apparaîtra alors à la page suivante.



Covoiturage.ca

La mission première de Covoiturage.ca consiste à offrir les outils et le soutien nécessaires pour la mise en place et la gestion efficace de programme de covoiturage. Par l'entremise d'un outil destiné à faciliter la mise en contact de personnes souhaitant pratiquer le covoiturage, Covoiturage.ca agit comme intermédiaire entre les membres inscrits et n'effectue aucune activité de transport de personnes. Les objectifs de Covoiturage.ca sont multiples et comprennent la réduction du nombre de véhicules sur les routes, la diminution de la congestion routière et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le congrès de l'Ordre des ADMA a été entièrement paramétré sur le site de [Covoiturage.ca](#) pour faciliter votre inscription et votre expérience de covoiturage.

1. Inscrivez-vous **gratuitement** sur le site de [Covoiturage.ca](#) ;
2. Ajoutez une offre ou une demande de covoiturage à vos trajets en sélectionnant l'événement Congrès 2014 comme destination dans la liste des événements à venir.
3. Vous pourrez ensuite communiquer avec d'autres visiteurs qui ont un trajet semblable par l'entremise de la boîte de messagerie intégrée.

Au cours des prochaines semaines, n'hésitez surtout pas à consulter les différentes offres et demandes de covoiturage pour cet événement car plusieurs autres visiteurs pourraient s'ajouter à vos options de covoiturage.





DEVELOPPEMENT DURABLE **UN TERRAIN FERTILE À LA CRÉATION DE VALEUR**

Congrès 2014 de l'Ordre des ADMA - 29 et 30 janvier 2014



ADMA
ORDRE DES
ADMINISTRATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

CMC Un NIVEAU SUPÉRIEUR
de conseil en management
QUÉBEC

910, rue Sherbrooke Ouest, bureau 100
Montréal (Québec) H3A 1G3
Téléphone : 514 499-0880 - Télécopieur : 514 499-0892
1-800-465-0880

www.adma.qc.ca

L'administrateur agréé est le professionnel de confiance de l'administration au Québec